INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Coup d'œil
sociodémographique

Juin 2013 | Numéro 27

Portrait des personnes proches aidantes âgées de 45 ans et plus

par Charles Fleury[1]

Les réseaux d'aide informelle constituent un des piliers importants sur lesquels les individus s'appuient pour faire face aux aléas de la vie, tels les problèmes de santé et les limitations physiques d'activités vécues au grand âge. Les membres de la famille, et en particulier ceux âgés de 45 à 64 ans, sont au cœur de ces réseaux. Malgré l'absence d'obligation légale à prendre soin des parents âgés, ils sont fortement sollicités pour venir en aide aux personnes âgées en perte d'autonomie. Ils le sont d'autant plus que, depuis le milieu des années 1990, l'État québécois est passé d'une politique implicite d'institutionnalisation de sa population âgée à une politique misant sur son maintien dans la communauté (Lavoie, 2012 : 147). Les membres de la famille sont dès lors régulièrement appelés à agir comme partenaires du maintien à domicile des personnes âgées, de concert avec les organismes publics, le secteur privé et le secteur sans but lucratif.

Le plan d'action gouvernemental *Vieillir et vivre ensemble* adopté par le gouvernement du Québec en 2012, a reconnu l'importance des proches aidants, soulignant leur rôle majeur auprès des personnes aînées (Gouvernement du Québec, 2012). Ce plan d'action admettait la nécessité « d'améliorer la reconnaissance, le soutien et l'accompagnement dont ils ont besoin » (Gouvernement du Québec, 2012 : 133). À l'heure actuelle, on ne dispose toutefois que de très peu de données officielles sur l'importance de ce phénomène au Québec et les conditions dans lesquelles ces activités de soutien sont exercées. En outre, certains travaux académiques réalisés au Québec ou ailleurs ont révélé le caractère contingent de cette forme de solidarité en raison, notamment, de la fragilisation des liens familiaux[2] (Ménard et Lebourdais, 2012; Carrière et autres, 2006; Déchaux, 2007). Notant la persistance de la solidarité familiale en dépit de la fragilisation de certains liens familiaux, d'autres travaux ont fait état d'importantes difficultés rencontrées par les familles dans l'exercice de cette solidarité, telles que la difficile conciliation avec les autres sphères d'activité, les coûts engendrés par cette forme de soutien, etc. (Turner et Findlay, 2012; Bonvalet, Clément et Ogg, 2011; Guberman et autres, 2009; Van Pavenage, 2009; Cranswick et Dosman, 2008; Charbonneau, 2004; Bengston et autres, 2002). Certains travaux ont montré, par ailleurs, que le soutien informel ne se limitait pas au cadre familial, mais incluait également les amis, les voisins, les collègues de travail, etc. (Latulippe et Lapointe, 2012; Keown, 2009; Fast et autres, 2004). Ces groupes de personnes seraient même appelés à jouer un rôle plus important au sein des réseaux de soutien informel dans un contexte de vieillissement démographique et de déclin de la famille.

Afin de documenter de manière plus exhaustive le phénomène des proches aidants, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a développé une nouvelle section de données portant sur l'entraide sur son site Internet. Celles-ci quantifient l'importance du phénomène au sein de la population québécoise âgée de 45 ans et plus et présentent les caractéristiques sociodémographiques des proches aidants, les services qu'ils rendent, leur fréquence et leur intensité, etc. Ventilées selon l'âge et le sexe, ces données portent

1. L'auteur remercie Luc Belleau de la Direction de la méthodologie et de la qualité pour son soutien méthodologique. Il remercie également Monique Bordeleau de la Direction des statistiques de santé et Suzanne Asselin de la Direction des statistiques sociodémographiques pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.

2. Fragilisation due à la montée des divorces et de l'union libre, à la baisse de la natalité, à l'accroissement de la mobilité géographique et à l'individualisation des valeurs (Déchaux et Herpin, 2010).

également sur les caractéristiques des bénéficiaires des proches aidants, telles que leur âge[3], leur sexe, leur lien avec l'aidant, leur lieu de résidence, etc. À des fins comparatives, des données portant sur le Canada (Canada hors Québec et ensemble du Canada) sont également disponibles. À l'heure actuelle, tous les résultats présentés s'appuient sur l'exploitation du Fichier de microdonnées à grande diffusion de l'*Enquête sociale générale* de 2007 (encadré 1). Elles concernent la population québécoise âgée de 45 ans et plus. L'ISQ prévoit les mettre occasionnellement à jour et les enrichir. Une mise à jour est notamment prévue en 2014, lorsque les données de l'*Enquête sociale générale* de 2012 seront disponibles.

Les lignes qui suivent définissent les notions de proche aidant, d'intensité du soutien fourni et de bénéficiaires telles qu'employées dans la présente publication et sur le site Internet de l'ISQ et présentent quelques faits saillants pour 2007.

Méthodologie

Les données sur les proches aidants actuellement accessibles sur le site Internet de l'ISQ proviennent de l'*Enquête sociale générale* portant sur la famille, le soutien social et la retraite réalisée en 2007 par Statistique Canada. La population ciblée par cette enquête se composait de l'ensemble des personnes âgées de 45 ans et plus vivant au Canada à l'exception des habitants du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut et des résidants à plein temps des établissements institutionnels. L'échantillon total comptait 23 404 participants âgés de 45 ans et plus, parmi lesquels 4 612 résidaient au Québec. La précision des estimations a été calculée en tenant compte du plan de sondage de l'enquête. À cette fin, la méthode d'autoamorçage (en anglais *bootstrap*) a été utilisée.

La notion de proche aidant

Le concept de proche aidant retenu dans le présent document et sur le site Internet de l'ISQ est une sous-catégorie du concept d'aidant tel qu'utilisé par Statistique Canada[4]. Les aidants y sont définis comme étant tous les individus âgés de 45 ans et plus qui ont aidé au moins une personne qui souffrait d'un problème de santé ou d'une limitation physique de longue durée, au cours des douze mois précédant l'enquête. Outre l'aide fournie à la famille, les amis, les voisins et les collègues, cette définition tient compte de l'aide non rémunérée fournie au nom d'un organisme (bénévolat). Elle exclut, en revanche, l'aide rémunérée fournie à des clients ou des patients.

Notre définition de proche aidant est plus restreinte en ce sens qu'elle ne tient compte que de certains services et exclut, en plus de l'aide rémunérée fournie à des clients ou des patients, toute aide fournie dans le cadre d'un travail bénévole au nom d'un organisme. Concrètement, est considéré comme proche aidant, toute personne qui, au cours des douze mois précédant l'enquête, a fourni de l'aide à un ou plusieurs membres de la famille, voisins, amis ou collègues souffrant d'un problème de santé ou d'une limitation physique de longue durée, et ce, pour un ou plusieurs des types de services suivants : le transport et les courses, les tâches à l'intérieur de la maison, les tâches à l'extérieur de la maison, les soins personnels, les soins ou les traitements médicaux et l'organisation des soins (encadré 2). Outre les bénévoles ayant apporté leur soutien au nom d'un organisme, cette définition exclut, pour des raisons méthodologiques, les personnes qui ont dit avoir aidé quelqu'un qui souffrait d'un problème de santé ou d'une limitation physique, mais qui ne le fait pour aucun des services considérés[5]. Pour ces mêmes raisons, elle exclut les personnes qui n'ont fourni que du soutien moral ou affectif, et ce, à l'exclusion de toute autre forme de soutien. Peu de personnes sont concernées par cette dernière exclusion. De fait, la majorité des personnes qui ont fourni un soutien moral ou affectif ont également fourni, au cours des douze mois précédant l'enquête, au moins une des formes de soutien concret mentionné plus haut; elles étaient, par le fait même, considérées comme des proches aidantes[6].

3. Comme nous le verrons plus loin, nous n'avons pas limité la définition des bénéficiaires potentiels aux personnes âgées de 65 ans et plus. Des données supplémentaires ont toutefois été compilées pour les proches aidants dont le bénéficiaire principal est âgé de 65 ans et plus.
4. Voir les tableaux 3.1 à 3.11 du document *Enquête sociale générale de 2007 : tableaux des soins* (Statistique Canada, 2009). [En ligne]. [http://www.statcan.gc.ca/pub/89-633-x/89-633-x2008001-fra.pdf].
5. La plupart des questions visant à documenter le soutien fourni par les proches aidants (nombre de bénéficiaires, lien avec l'aidant, intensité de l'aide, etc.) n'ont été posées qu'aux personnes qui ont offert un soutien pour un ou plusieurs des services mentionnés précédemment. Aussi, afin d'adopter une seule définition du proche aidant, nous avons préféré exclure les services pour lesquels nous disposions de trop peu d'information.
6. Des 755 000 personnes âgées de 45 ans et plus ayant offert du soutien moral ou émotif, seulement 12 % n'ont fourni que ce type de service et sont exclues de la définition de proche aidant. Les 88 % de personnes restantes sont considérées comme des proches aidantes parce qu'elles ont aidé un proche pour l'un ou l'autre des services considérés.

La mesure de l'intensité du soutien fourni

L'intensité du soutien fourni est mesurée de deux façons. La première mesure rend compte du nombre de bénéficiaires soutenus par le proche aidant au cours des douze mois précédant l'enquête, et ce, pour l'un ou l'autre des services décrits dans l'encadré 2. La seconde mesure est le nombre moyen d'heures que le proche aidant dit consacrer, chaque semaine, à aider son ou ses bénéficiaires, et ce, pour l'ensemble de ces services susmentionnés. Quatre niveaux d'intensité sont retenus : 1) une heure ou moins par semaine; 2) entre 1 et 4 heures; 3) entre 4 et 9 heures; et 4) 10 heures et plus. Ces différents niveaux sont exclusifs et les proportions rapportées pour chacun d'eux sont calculées uniquement parmi les proches aidants et sont exprimées en pourcentages.

La notion de bénéficiaire

Les bénéficiaires sont les personnes aux prises avec des problèmes de santé ou des limitations physiques de longue durée que les proches aidants identifiés par l'enquête ont dit avoir soutenues au cours des 12 mois précédant l'enquête. Il peut s'agir de personnes faisant partie de la famille proche de l'aidant (conjoint, fils, fille, père, mère, frère ou sœur), de la famille élargie ou d'amis, collègues ou voisins. L'information rapportée présente le point de vue des aidants, et non celui des bénéficiaires. Aussi, l'échantillon est représentatif des proches aidants, mais non des personnes qui reçoivent de l'aide, que ce soit à domicile ou dans un établissement de soins. Notons qu'un proche aidant peut avoir aidé plus d'une personne au cours de la dernière année. Afin d'en rendre compte, des données sur le nombre de bénéficiaires par aidant sont présentées. Des données concernant l'âge des bénéficiaires et le lien avec l'aidant (famille proche, famille élargie, ami, voisin ou collègue) ont également été compilées.

Certaines données portent de manière spécifique sur les bénéficiaires principaux des proches aidants. Un bénéficiaire principal est défini comme la personne que l'aidant considère avoir le plus aidé au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les données sur les bénéficiaires principaux permettent de rendre compte de certaines caractéristiques des personnes à qui les proches aidants consacrent le plus de temps, telles que l'âge, le sexe, le lien avec l'aidant, le type de logement habité et le niveau d'éloignement physique par rapport à l'aidant. Même si ces données ne sont pas représentatives de l'ensemble des personnes qui reçoivent de l'aide, elles permettent d'apprécier l'ampleur de l'effort que doivent parfois fournir les proches aidants en vue d'aider leur bénéficiaire principal. Dans le cas des aidants qui n'ont aidé qu'une seule personne, le bénéficiaire principal est l'unique bénéficiaire de l'aidant.

Compte tenu du fait que les aînés constituent souvent les principaux bénéficiaires de l'aide fournie par les proches aidants, quelques données particulières ont été compilées pour les proches aidants dont le bénéficiaire principal est âgé de 65 ans et plus.

Description des types de services

Transport et courses : cette catégorie de services comprend le transport, l'achat d'épicerie ou d'autres produits essentiels, les opérations bancaires, etc.

Tâches à l'intérieur de la maison : cette catégorie de services comprend la préparation des repas, la vaisselle, le ménage, la lessive, la couture, etc.

Tâches à l'extérieur de la maison : cette catégorie de services comprend l'entretien de la maison et le travail extérieur, etc.

Soins personnels : cette catégorie de services comprend l'aide pour le bain, l'aide pour aller à la toilette, la pédicure, le brossage des dents, le lavage des cheveux, la coiffure, l'habillage, etc.

Traitements et soins médicaux : cette catégorie de services comprend les injections, la physiothérapie, le changement de bandages et pansements, l'administration de médicaments, le changement de sacs pour perfusion intraveineuse, la prise de tension artérielle, les tests de surveillance cardiaque, l'aide aux tests d'insuline, etc.[7]

L'organisation des soins : cette catégorie de services comprend l'embauche, la surveillance et le renvoi d'aides professionnelles, la gestion financière, la prise de rendez-vous, l'établissement d'un échéancier de soins, la négociation de la prestation de services, la gestion des demandes de règlement d'assurance maladie, etc.

7. Tous les proches aidants ne prodiguent évidemment pas l'ensemble de ces actes médicaux. Cela étant, comme le soulignent Gagnon et coll. (2001), le transfert des soins à domicile a mené les personnes malades et leurs proches aidants à se constituer comme des acteurs majeurs de la dispensation et de l'encadrement des soins. Il n'est pas rare, en effet, que les proches aidants soient responsables de certains traitements par voie intraveineuse avec des appareils divers (pompes, ordinateurs, ballons, etc.), qu'ils donnent des injections ou qu'ils réalisent la désinfection des plaies, le changement de pansements, l'administration de médicaments, etc.

Faits saillants

Cette section présente quelques faits saillants à propos de la situation des proches aidants et de leurs bénéficiaires tel qu'observable au Québec en 2007. Il ne s'agit que d'un aperçu de la variété de l'information accessible sur le site Internet de l'ISQ, auquel nous référons le lecteur pour des données plus détaillées sur la situation des proches aidants au Québec, mais également ailleurs au Canada.

Près d'un homme sur quatre et une femme sur trois sont des proches aidants

Le nombre de proches aidants parmi la population québécoise âgée de 45 ans et plus s'établissait à environ 843 000 personnes en 2007, soit 26 % de l'effectif total de cette population. Les proches aidants sont proportionnellement plus nombreux chez les femmes et les personnes âgées de moins de 65 ans, représentant 36 % des femmes âgées de 45 à 64 ans, contre 24 % des hommes du même âge (figure 1). À partir de 65 ans, les différences de genre s'estompent, ce qui s'explique par une forte diminution de la proportion de proches aidantes au-delà de cet âge.

La plupart des proches aidants assistent un membre de la famille proche

Deux proches aidants sur trois ont indiqué avoir aidé au moins un membre de leur famille proche au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce qui fait de cette catégorie celle qui bénéficie le plus du soutien offert par les proches aidants (figure 2). Parmi ces membres, la mère semble être la plus aidée, près de 30 % des proches aidants ayant cette personne comme bénéficiaire principale (tableau complémentaire). Suivent le conjoint (10 %), le père (8 %), un frère ou une sœur (8 %) et un fils ou une fille (6 %). L'aide informelle ne se limite toutefois pas au cadre restreint de la famille proche, comme en témoignent les proportions relativement importantes de proches aidants ayant identifié des membres de la famille élargie (22 %) ou des amis, des collègues ou des voisins (24 %) parmi leurs bénéficiaires (figure 2). En outre, les hommes âgés de 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir aidé un ami, un collègue ou un voisin, 37 % d'entre eux l'ayant fait au cours de la dernière année comparativement à 28 % chez les femmes du même âge (tableau complémentaire). En revanche, ils sont proportionnellement moins nombreux que les femmes à avoir aidé un membre de la famille proche (44 % c. 65 %).

Figure 1

Proportion de proches aidants parmi la population québécoise âgée de 45 ans et plus selon l'âge et le sexe, Québec, 2007

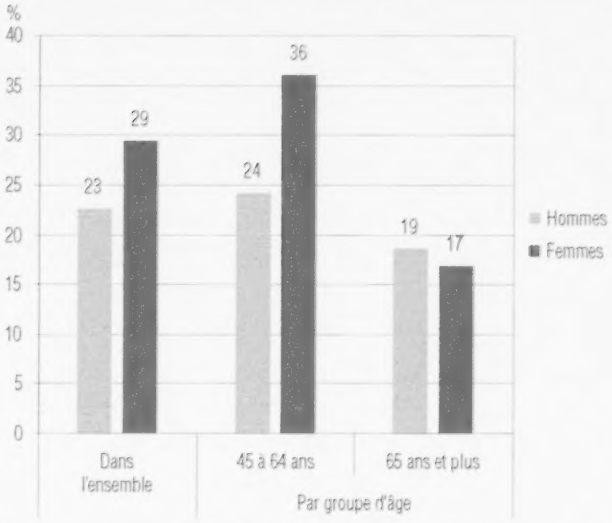

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2007, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2

Proportion de proches aidant ayant soutenu différents types de bénéficiaires[1] selon le sexe, Québec, 2007

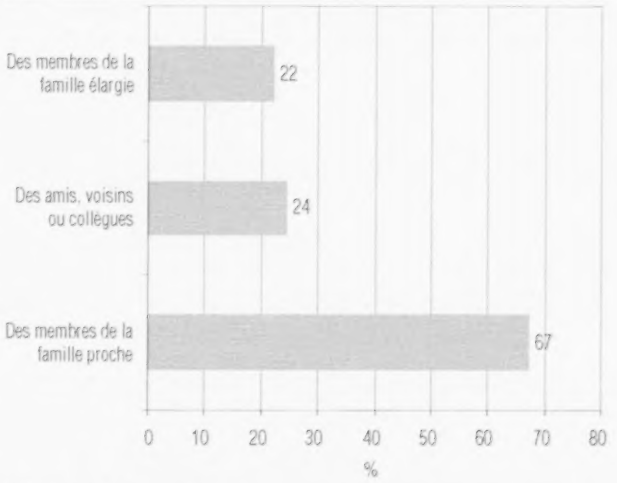

1. Ces catégories ne sont pas exclusives.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2007, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Une aide surtout destinée aux personnes de 65 ans et plus

Les trois quarts des proches aidants ont indiqué avoir aidé une personne âgée de 65 ans et plus, et environ le tiers une personne âgée de moins de 65 ans (figure 3). On ne détecte pas de différences statistiquement significatives selon le sexe. En revanche, on constate que la proportion de proches aidants qui sont venus en aide à une personne âgée de 65 ans et plus augmente avec l'âge, passant de 74 % chez les proches aidants âgés de 45 à 64 ans à 85 % chez ceux âgés de 65 ans et plus, alors que diminue celle des proches aidants qui sont venus en aide à une personne âgée de moins de 65 ans (38 % c. 25 %). Cela étant, le fait que plus d'un proche aidant sur quatre âgés de 65 ans et plus ait aidé une personne plus jeune montre bien que la solidarité ne s'exerce pas uniquement au profit des plus âgés, mais qu'elle peut également s'exercer de manière descendante, des plus âgés aux plus jeunes. Ce résultat rejoint le constat fait récemment par Bordeleau, Du Mays et Camirand (2012) selon lequel les personnes âgées peuvent également être une source d'aide importante, et ce, même lorsqu'elles bénéficient elles-mêmes de soutien de la part de leurs proches[8].

Figure 3

Proportion de proches aidants ayant soutenu une personne âgée de moins de 65 ans ou de 65 ans et plus[1], selon l'âge du proche aidant, Québec, 2007

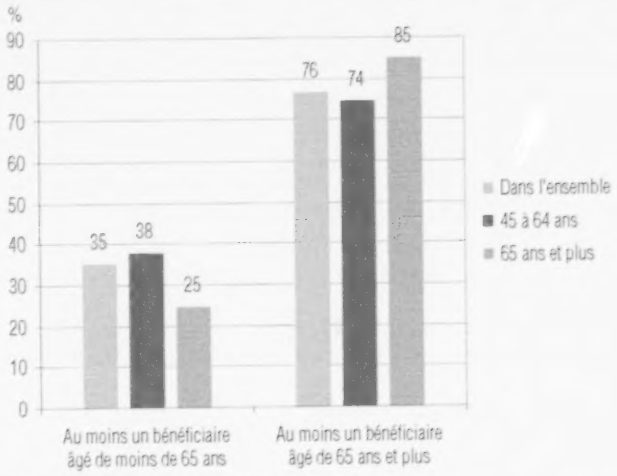

1. Ces catégories ne sont pas exclusives.
Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2007, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Hommes et femmes n'offrent pas le même genre de services

L'aide pour le transport et les courses et le soutien émotif constituent les deux principaux types de services rendus par les proches aidants, chacun de ces services ayant été rendu par au moins 70 % des proches aidants, et ce, chez les hommes comme chez les femmes (figure 4). Malgré cette similarité, d'importantes différences s'observent selon le sexe quant aux types de services qui sont rendus, les femmes proches aidantes étant proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues masculins à fournir de l'aide pour les travaux intérieurs (58 % c. 35 %), les soins personnels (39 % c. 21 %), les soins médicaux (30 % c. 21 %), l'organisation des soins (51 % c. 41 %) et le soutien émotif (85 % c. 70 %). En revanche, les hommes proches aidants sont plus enclins que les femmes à fournir de l'aide pour les travaux extérieurs (56 % c. 41 %). Ces différences de genre sont particulièrement nettes chez les moins de 65 ans, mais sont également constatées au-delà de cet âge.

Figure 4

Proportion de proches aidants ayant fourni différents types de services[1] selon le sexe, Québec, 2007

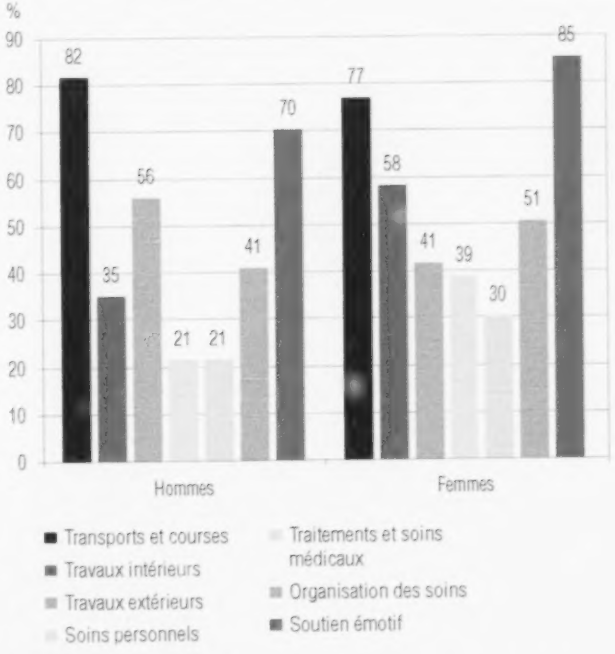

1. Ces catégories ne sont pas exclusives.
Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2007, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

8. L'étude de Bordeleau, Du Mays et Camirand (2012) indique que, au Québec, 7 % des personnes de 65 ans et plus sont à la fois des bénéficiaires et des dispensateurs d'aide. Elle révèle également que 22 % des personnes âgées de 85 ans et plus ont un rôle d'aidant.

La moitié des proches aidants consacrent quatre heures ou plus chaque semaine à fournir de l'aide, mais les femmes davantage que les hommes

Un proche aidant sur deux consacre au moins quatre heures par semaine à fournir de l'aide (figure 5). Les femmes y consacrent un peu plus de temps que les hommes, 56% d'entre elles consacrant 4 heures ou plus par semaine contre 42% des hommes. Les différences de genre sont particulièrement importantes chez les proches aidants âgés de 65 ans et plus, où la proportion de femmes consacrant une aide de quatre heures ou plus par semaine atteint 61%, contre 43% chez les hommes (tableau complémentaire). Les femmes sont d'ailleurs particulièrement nombreuses à consacrer 10 heures ou plus par semaine à ces activités de soutien, 30% d'entre elles le faisant, peu importe leur âge, contre 20% des hommes (figure 5).

La majorité des proches aidants occupent un emploi

Au total, 56% des proches aidants âgés de 45 ans et plus occupaient un emploi au cours des douze mois précédant l'enquête[9]. Cette proportion varie selon l'âge et le sexe, atteignant respectivement 63% et 77% chez les femmes et les hommes âgés de 45 à 64 ans, comparativement à 9%, en moyenne, chez les femmes et les hommes âgés de 65 ans et plus (figure 6). Le taux d'emploi élevé des proches aidants âgés de 45 à 64 ans, lesquels représentent 80% de l'ensemble des proches aidants âgés de 45 ans et plus, pose avec acuité la question de la conciliation travail-famille au sein de ce groupe d'âge.

Figure 5

Répartion des proches aidants[1] selon le nombre moyen d'heures consacrées chaque semaine à l'aide et selon le sexe, Québec, 2007

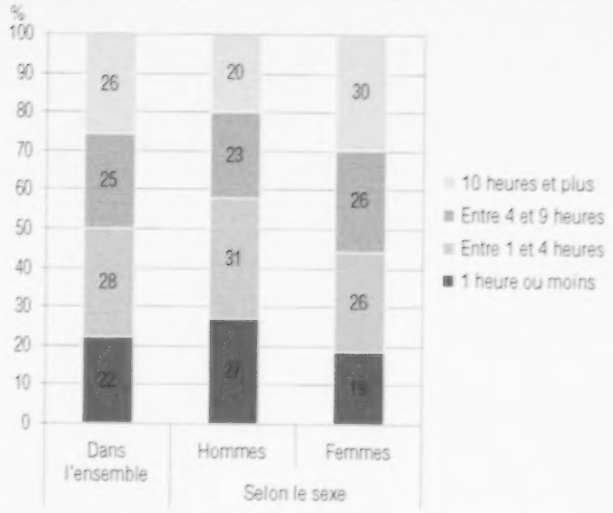

1 Les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties, en raison de l'arrondissement des données.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* 2007, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6

Proportion de proches aidants qui occupent un emploi selon l'âge et le sexe, Québec, 2007

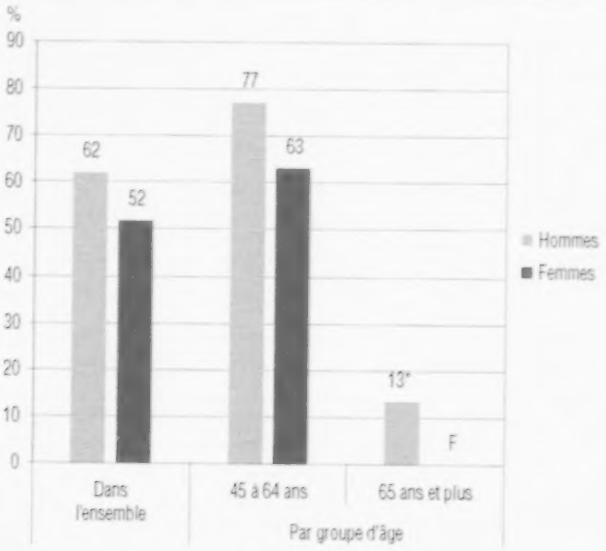

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

* Coefficient de variation allant de 15 % à 25 %, interpréter avec prudence.

9. Les personnes qui occupaient un emploi sont celles qui ont indiqué « travailler à un emploi rémunéré ou à son propre compte » comme activité principale au cours des douze mois précédant l'enquête.

Des bénéficiaires qui vivent en ménage privé et à proximité du proche aidant

Pour plus de trois proches aidants sur quatre, le bénéficiaire principal habite en ménage privé (figure 7). Pour les autres proches aidants, le bénéficiaire habite soit en institution ou en établissement de soins (15 %), soit dans un logement avec services de soutien[10] (8 %). En outre, la majorité des proches aidants vivent à proximité de leur bénéficiaire principal, 17 % vivant dans le même ménage (27 % dans le cas des femmes âgées de 65 ans et plus), les autres vivant dans son voisinage ou sa communauté (48 %), ou à moins d'une heure de route en voiture (18 %). Moins de 15 % des proches aidants vivent à plus d'une heure de route de leur bénéficiaire principal.

Figure 7

Répartition des proches aidants selon le type d'habitat du bénéficiaire principal et sa distance par rapport à l'aidant, Québec, 2007

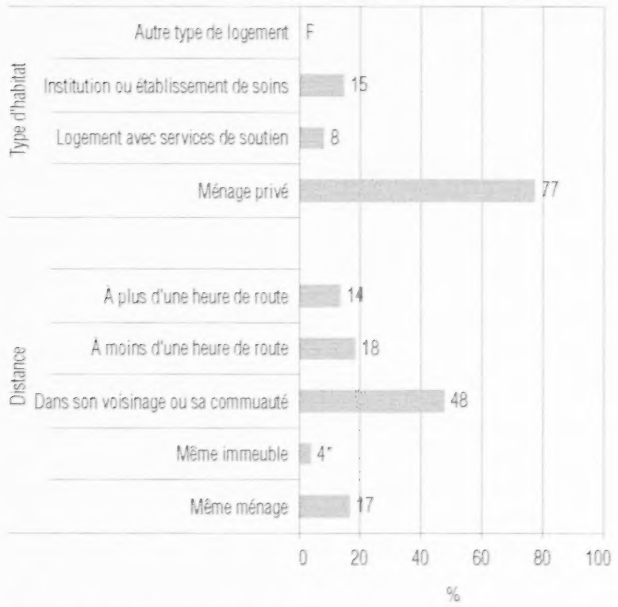

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.
* Coefficient de variation allant de 15 % à 25 %; interpréter avec prudence.
Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2007, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

D'autres données sur le site Internet de l'ISQ

Des données plus détaillées sur les proches aidants sont accessibles sur le site Internet de l'ISQ. Ces données seront mises à jour en 2014 lorsque les données de l'*Enquête sociale générale* de 2012 seront accessibles. L'ISQ développera également au cours des prochains mois une section sur le soutien social, dans laquelle il sera possible d'obtenir des données sur l'aide dont bénéficient les individus à différents moments de leur parcours de vie ou dont ils seront susceptibles de bénéficier de la part des membres de leur famille, de leurs amis, voisins ou collègues. Ces données reflèteront le point de vue des bénéficiaires de l'aide informelle.

Références

Bengtson, Vern, Roseann GIARRUSSO, J. Beth MABRY et Merril SILVERSTEIN (2002). « Solidarity, Conflict, and Ambivalence : Complementary or Competing Perspectives on Intergenerational Relationships? ». *Journal of Marriage and Family*, 64 (3), p. 568-576.

BONVALET, Catherine, Céline CLÉMENT et Jim OGG (2011). *Réinventer la famille : l'histoire des baby-boomers*, Paris, PUF, collection « Le lien social ».

BORDELEAU, Monique, Danny DU MAYS et Jocelyne CAMIRAND (2012). « Donner et recevoir : regard croisé pour mieux comprendre l'apport et les besoins des personnes âgées dans une société vieillissante », communication présentée au colloque *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, dans le cadre du 80e Congrès de l'ACFAS, Montréal, 7 mai 2012. [En ligne]. [http://www.ciqss.umontreal.ca/Docs/Colloques/2012_ACFAS/2012_ACFAS_Camirand.pdf].

CARRIÈRE, Yves, Laurent MARTEL, Jacques LÉGARÉ et Lucie MORIN (2006). « Socio-Demographic factors associated with the use of formal and informal support networks among elderly Canadians », dans ZENG, Yi et autres (dir.), *Longer life and healthy aging*, Dordrecht, Springer, p. 287-304.

CHARBONNEAU, Johanne (2004). « La recherche sur les solidarités familiales au Québec », *Revue française des affaires sociales*, 58 (3), p. 173-204.

CRANSWICK, Kelly, et Donna DOSMAN (2008). « Soins aux aînés : le point sur nos connaissances actuelles », *Tendances sociales canadiennes*, n° 86, Ottawa, Statistique Canada.

10. Également appelé « logement en milieu de soutien » ou « logement-service », le logement avec services de soutien est « un mode d'habitation destiné aux aînés qui allie, d'une part, un milieu physique spécialement conçu pour faciliter la vie et assurer leur sécurité sans nuire au sentiment d'avoir un véritable chez-soi, et de l'autre, la prestation de services de soutien tels que la fourniture de repas et de services d'entretien ménager ou l'organisation d'activités sociales et récréatives » (Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2011 : 132). Ce type de logement regroupe la plupart des résidences pour personnes âgées autonomes ou semi-autonomes, qu'elles soient l'œuvre d'entreprises privées à but lucratif, d'organismes sans but lucratif ou du secteur public.

DÉCHAUX, Jean-Hughes (2007). « Réalité et limites de l'entraide familiale », dans PAUGAM, Serge (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, p. 205-217.

DÉCHAUX, Jean-Hugues, et Nicolas HERPIN (2010). « Vers un nouveau modèle de parenté », dans BRÉCHON, Pierre et Olivier GALLAND (dir.), *L'individualisation des valeurs*, Colin, 2010, pp. 47-63.

FAST, Janet, Norah KEATING, Pam OTFINOWSKI et Linda DERKSEN (2004), « Characteristics of family/friend care networks of frail seniors », *Canadian Journal on Aging*, 23 (1), p. 5-19.

GAGNON, Éric, Nancy GUBERMAN, Denise CÔTÉ, Claude GILBERT, Nicole THIVIERGE et Marielle TREMBLAY (2001). *Les impacts du virage ambulatoire : responsabilités et encadrement dans la dispensation des soins à domicile*, Ottawa, Fondation canadienne de la recherché sur les services de santé. [En ligne]. [http://www.cfhi-fcass.ca/migrated/pdf/researchreports/ogc/gagnon_final.pdf].

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2012). *Vieillir et vivre ensemble. Chez soi, dans sa communauté, au Québec*, Québec, Ministère de la Famille et des Aînés.

GUBERMAN, Nancy, Jean-Pierre LAVOIE, Laure BLEIN et Ignace OLAZABAL (2009). « Les proches aidantes du baby-boom : l'aide à l'ère de l'individuation », dans OLAZABAL, Ignace (dir.), *Que sont les baby-boomers devenus ? Aspects sociaux d'une génération vieillissante*, Montreal, Nota bene, p. 183-206.

KEOWN, Leslie-Anne (2009). « Les réseaux sociaux aident les Canadiens à faire face au changement : rapport de l'Enquête sociale générale de 2008 », *Tendances sociales canadiennes*, n° 88, Ottawa, Statistique Canada.

LATULIPPE, Karine, et France LAPOINTE (2012). « Pour la majorité des aînés vivant à domicile : des réseaux sociaux encore très actifs », dans RHEAULT, Sylvie et Jean POIRIER (dir.), *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 157 à 171.

LAVOIE, Jean-Pierre (2012). « Entre État, famille, tiers secteur et marché. Les politiques québécoises à l'égard des personnes âgées ayant des incapacités », dans MARIER, Patrick (2012), *Le vieillissement de la population et les politiques publiques : enjeux d'ici et d'ailleurs*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 129 à 151.

MÉNARD, France-Pascale, et Céline LE BOURDAIS (2012). « Impact de la diversification des trajectoires familiales sur les échanges intergénérationnels », dans RHEAULT, Sylvie et Jean POIRIER (dir.), *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 131 à 145.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2011). *L'observateur du logement au Canada 2011*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

STATISTIQUE CANADA (2009), *Enquête sociale générale de 2007 : tableaux de soins*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique sociale et autochtone, no 89-633-X au catalogue [En ligne]. [http://www.statcan.gc.ca/pub/89-633-x/89-633-x2008001-fra.pdf].

TURNER, Annie, et Leanne FINDLAY (2012). « Soins informels aux personnes âgées », *Rapports sur la santé*, 23 (3), Ottawa, Statistique Canada.

VAN PAVENAGE, Isabelle (2009). *Pour agir : comprendre les solidarités familiales. La recherche : un outil indispensable.* Montréal : Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles.

Ce bulletin est réalisé par : Charles Fleury, sociologue
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Esther Frève, réviseure linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2013
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec